

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

SG PROTECTION 85

FCP soumis au droit français

Produit

Initiateur : SG 29 HAUSSMANN (Groupe SOCIETE GENERALE)
ISIN: FR0014008RN4

<https://sg29hausmann.societegenerale.fr>
Adresse : 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris

Autorité de tutelle de l'initiateur : Autorité des Marchés Financiers
Date de production du document d'informations clés : 13/01/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

L'objectif de gestion du Fonds est d'offrir aux porteurs de parts une exposition partielle aux marchés actions, taux, crédit et monétaire de différentes zones géographiques, tout en assurant à tout instant une protection partielle permanente du capital au moins égale à 85% de la Plus Haute Valeur Liquidative historique, hors commission de souscription.

Plus Haute Valeur Liquidative

La Plus Haute Valeur Liquidative est égale à la valeur la plus élevée publiée depuis la création du FCP.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et dynamique sans référence à un indicateur de référence. Le Fonds s'expose économiquement à une stratégie s'appuyant sur d'une part sur un investissement dans un « Panier Dynamique » permettant l'exposition aux différentes classes d'actifs et, d'autre part sur une « Position Optionnelle de Protection Partielle », acheteuse d'une ou plusieurs options de vente (« Put-options ») sur le Panier Dynamique laquelle permet d'assurer la protection partielle de 85% de la Plus haute Valeur Liquidative. La sélection du Panier Dynamique est assurée selon une méthodologie propriétaire de la Société de gestion dans le cadre d'approches géographiques, sectorielles et/ou thématiques. Afin d'assurer la protection partielle permanente de 85% de la Plus haute Valeur Liquidative, la Position Optionnelles de Protection Partielle peut limiter voire réduire l'exposition globale au Panier Dynamique. L'exposition économique du Fonds à la classe d'actifs actions ou autres titres de capital internationaux de toutes capitalisations, est comprise entre 0% et 80% maximum de l'actif net. Les investissements pourront porter sur toutes les zones géographiques et tous les secteurs économiques confondus mais dans la limite de 25% maximum de l'actif net pour les titres des pays émergents. L'exposition économique à la classe d'actifs obligations sera comprise entre 0% et 100% de l'actif net du FCP. Cette exposition pourra comprendre des titres émis par des Etats (titres souverains), des organisations supra nationales ou des entreprises. La limite d'exposition sera portée à 40% maximum de l'actif net du FCP pour les titres dont le rating est inférieur à BBB- selon l'échelle de Standard and Poors, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence ou jugée équivalente par la Société de gestion.

L'exposition du Fonds aux marchés de pays émergents est comprise entre zéro et 25%.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs de bilan en titres éligibles au PEA conformément aux critères d'éligibilité de ces titres au PEA.

Le Fonds peut investir à hauteur de 100% dans des actions françaises et/ou internationales cotées sur un marché réglementé, de moyennes et grandes capitalisations (moyenne capitalisation signifiant un titre dont la capitalisation boursière est supérieure à EUR 1 milliard et inférieure à EUR 5 milliards). L'investissement dans des actions de petite capitalisation est limité à 10% (petite capitalisation signifiant un titre dont la capitalisation boursière est inférieure à EUR 1 milliard). Le Fonds peut investir à hauteur de 100% dans des obligations et autres titres de créances, dans des instruments du marché monétaire (y compris des parts d'OPCVM et/ou de FIVG offrant un rendement équivalent) ainsi que, dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français et/ou européen, des parts ou actions de FIVG de droit français et de FIA ou OPC européens ; et pourra investir à hauteur de 30% dans des parts ou actions de FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Pour atteindre son objectif de gestion le Fonds peut investir dans des instruments dérivés de gré à gré à des fins de reconstitution synthétique d'exposition et/ou de couverture et, traiter des contrats d'échange sur le rendement global.

La Position Optionnelle de Protection Partielle a une durée initiale de 3 ans à partir de la date de lancement du Fonds et est systématiquement prolongée ou renouvelée tant que les conditions de marché le permettent. Dans le cas où les conditions de marché seraient dégradées au point que la Société de gestion estime qu'il ne serait plus dans l'intérêt des porteurs de renouveler cette Position Optionnelle de Protection Partielle, le Fonds serait alors dissout, liquidé ou restructuré. Le Fonds présente donc un risque de perte en capital et un risque de non renouvellement ou non prolongation de la Position Optionnelle de Protection Partielle.

Le Fonds est ouvert à tout souscripteur et est commercialisé en France.

Le profil de risque du Fonds le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer partiellement aux marchés actions, crédit, taux et monétaires, tout en bénéficiant d'une protection sur chaque Valeur Liquidative Protégée égale à 85% de la Plus Haute Valeur Liquidative depuis le lancement du Fonds.

Instruments financiers investis : actions, obligations et titres de créances, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés de gré à gré.

Politique de dividende : les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

Valeur liquidative : la valeur liquidative du Fonds est quotidienne, à l'exception des jours fériés au sens du Code du travail français (ainsi que du calendrier de fermeture de la Bourse de Paris). Les ordres de souscription et de rachat sont reçus et centralisés par le Dépositaire au plus tard à 12h00 (heure de Paris) et, sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour ouvré suivant, laquelle sera calculée et publiée deux (2) jours ouvrés la date d'établissement de la valeur liquidative.

Type d'investisseurs visés : Cette part de fonds est ouverte à tout souscripteur.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un intervalle de temps inférieur à 3 ans.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque moyen. La catégorie de risque associée à cet FCP est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque. L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

- Risque de Contrepartie
- Risque de Liquidité
- Risque de Crédit

Scénarios de performances

Scénarios		1 an	3 ans
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 500.00€	8 500.00€
	Rendement annuel moyen	-15.00%	-5.26%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 517.00€	9 168.00€
	Rendement annuel moyen	-4.84%	-2.85%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 065.00€	10 162.00€
	Rendement annuel moyen	0.64%	0.54%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 746.00€	11 225.00€
	Rendement annuel moyen	7.45%	3.91%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10,000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Les évolutions futures de marché ne peuvent être précisément anticipées.

Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de rendements possibles tels que calculés à partir de performances récentes. Les performances réelles peuvent être plus faibles. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre FCP serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre FCP sont en effet assurées par le dépositaire de votre FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 €	1 an	3 ans
Coûts totaux	142.00€	424.00€
Réduction du rendement (par année)	1.42%	1.41%

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0.00%	Incidence des coûts déjà inclus dans le prix que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0.00%	Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.42%	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. Ce taux incorpore des frais fixes ex-post plus représentatifs des frais réellement supportés par l'investisseur.
	Coûts de transaction de portefeuille	0.00%	Incidence des coûts encourus lorsque l'établissement financier achète ou vend des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0.00%	Incidence des commissions liées aux résultats sur le rendement
	Commissions d'intéressement	0.00%	Incidence des commissions d'intéressement sur le rendement

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 3 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

Autres informations pertinentes

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.